

Rassemblement 2019-08-10  
Presbytère de Batiscan

2è rencontre du comité organisateur le 29 février 2019  
Chez Hélène Fournier, 10 :00-12 :00

Présences : Hélène, Pierre, Roger, Laurette

1- **Réceptions Pépin** : (Laurette)

Une soumission a été proposée par ce traiteur qui exige 50 convives minimum pour le souper, pour le lunch, ce nombre n'est pas requis. Nous décidons de faire la réservation. La date étant déjà confirmée nous enverrons un dépôt de 250\$ prochainement. L'heure du souper est prévue pour 18 :30. Le traiteur demande de signaler les allergies alimentaires. Il sera aussi mention d'apporter son vin, sur le formulaire d'inscription.

Pour le lunch, un buffet froid sera installé par le traiteur et il n'y aura pas besoin d'un employé pour le service. Menu et soumission en annexe\*.

2- **Visite guidée** : (Roger)

Roger a obtenu une réservation des Autobus Baribeau au prix de 200\$, taxes inclus. On réserve un pourboire de 20\$ au chauffeur. L'autobus peut arriver vers 13 :30 car la 1<sup>ère</sup> visite est Le Vieux presbytère de Batiscan.

3- **Le circuit** : (Hélène)

Le circuit est de 30 km. Il n'y a pas de guide dans l'autobus, il y a un guide à chacun des endroits sélectionnés: l'Église et de la crypte de Sainte-Anne-de-la-Pérade et enfin le Domaine seigneurial Sainte-Anne et du Manoir de Madeleine de Verchères. La visite guidée est de 8\$/personne.

4- **Conférencier** : (Hélène)

Hélène a contacté la société d'histoire de Batiscan. M. Clermont Bélanger sera notre conférencier. C'est le 50è anniversaire de la société d'histoire de Batiscan cette année; comme M. Bélanger ne demande pas d'honoraire pour sa conférence, nous ferons un don de 50\$ à la société d'histoire.

5- **Publicité** : (Pierre)

Une publicité sera envoyée sur le bulletin de la FAFQ et à la Société de généalogie de Québec. Pierre va préparer un avis.

L'événement sera annoncé prochainement sur notre site web.

Pierre va s'occuper d'obtenir un permis d'alcool pour usage. (Il n'y a pas de vente), chacun apporte sa boisson.

---

Autres sujets tenus lors de cette rencontre :

**1- Cabane à sucre :**

- a- La cabane à sucre du village québécois d'antan à Drummondville est trop chère, il faut ajouter la visite du village le samedi 6 avril, ce qui fait un tarif de 45\$/personne.
- b- La cabane à sucre Passion Gourmande de Ste-Marie de Beauce, il n'y a pas de réponse et elle ouvre à la mi-mars : trop tard pour en faire l'annonce à nos membres.
- c- L'érablière de St-Augustin ne donne pas d'horaire intéressant : soit 10 :00 ou 13 :00
- d- L'érablière Blouin à St-Jean-de-l'Ile-d'Orléans est plutôt éloignée...

Réal va vérifier avec l'Érable Rouge à St-Valère, Pour en faire l'annonce dans le bulletin, Roger suggère de faire un bref rappel sans indiquer la date, car à ce moment, il n'y a rien de certain et le bulletin tarde à ce sujet.

**2- Les finances :**

Roger indique que le surplus accumulé est de 19,000\$

Le budget annuel est de ±9,000\$

Le montant à rembourser aux m.a.vie est de 1,800\$

Il ne faut pas faire des activités avec un gros déficit, car le registraire des entreprises va vouloir vérifier nos finances.

M. Yves Bérubé de la FAFQ déclare qu'en cas de dissolution d'une association de famille, c'est le code civil qui a priorité sur le règlement de l'association de famille. Il est clair qu'en ce cas, l'association doit céder les avoirs à un organisme de même nature. (Histoire ou/généalogie).

**3- Archives :**

Laurette a fait une recherche en vue de numériser tous les dictionnaires (5 volumes). C'est aux Copies de la Capitale qu'elle a eu une bonne soumission soit dans les 300\$, en enlevant la reliure des 5 volumes. Roger considère que ce projet pourrait entrer dans le budget des dépenses de cette année alors que les dépenses du rassemblement seront comptabilisées dans le budget de l'an prochain (août). Actuellement, il reste 11 dictionnaires de Nicolas et 29 dictionnaires de Guillaume.

**4- Articles de promotion :**

- Pierre nous soumet quelques échantillons des lingettes à lunettes à l'effigie de l'AFA. Vert moyen et blason noir. Il en a fait une commande de 115.
- Pour les tabliers, il nous informe qu'un échantillon nous sera fourni avant de confirmer la commande de 50 unités. Fond noir, écritures et blason de couleur doré.
- Pour les casquettes, on avait prévu 24 unités, mais pour 36 unités, cela serait plus avantageux, le prix de revient serait meilleur. Le prix de vente sera déterminé à la prochaine réunion du CA.
- Les  carnets d'adresses : une commande de 24 unités est faite (7,25/ch.)
- Les stylos : une commande de 150 unités a été placée (1,04/ch.)